



Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2025

Usson > salle communale du préau

Membres de l'association au 31/12/2024 : **65** adhérents

Donateurs patrimoine **40** | Donateurs Rencontres Culturelles **4**

Présents ou représentés à l'AGO : **34** adhérents

Ordre du jour :

1. Rapport moral 2024
2. Rapport financier 2024
3. Budget prévisionnel de fonctionnement 2025
4. Rencontres Culturelles 2025 – saison 7
 - Programmation #7
 - Budget prévisionnel #7
5. Propos de M. Bertrand Livet, *maire d'Usson*
6. Questions diverses

Vendredi 31 janvier 2025, l'assemblée générale ordinaire de l'association *Les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne* s'est tenue en la salle communale du préau d'Usson.

Le Président Gérard Lebègue ouvre la séance par un mot d'accueil à 18h48 et remercie tous les participants, membres de l'association, donateurs, partenaires institutionnels et mécènes qui se sont réunis pour cette assemblée générale.

Préambule

Le président apporte les regrets, les excuses et les vœux des personnalités qui n'ont pu se joindre à notre assemblée : M. Lionel Chauvin, président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et M. Bertrand Barraud, président de l'Agglo-Pays-d'Issoire et maire d'Issoire, Mme Hélène Hargitai, sous-préfète d'Issoire.

Puis le président Gérard Lebègue présente le rapport moral 2024

1. Rapport moral 2024

Tout d'abord, le Président remercie les institutions et les mécènes privés qui soutiennent les objectifs de notre Association.

Il cite ainsi, les habitants d'Usson, les adhérents et donateurs, toute l'équipe municipale de la Commune d'Usson et les pouvoirs publics ; l'Agglo-Pays-d'Issoire, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et particulièrement les Conseillers Départementaux du Canton de Brassac-les-Mines, ainsi que l'Ordre National du Mérite 63, Axa-agence d'Issoire J-J. Lafitte, qui nous sont restés fidèles. Enfin les sociétés de gestion des droits des artistes interprètes la Spedidam et l'Adami, le Super U d'Arlanc & les mécènes privés qui ont souhaités rester anonymes, enfin l'association Par Quatre Chemins, qui témoignent tous du vif intérêt porté aux actions menées par notre association.

Le nombre d'adhérents à l'association et à jour de cotisation au 31 décembre 2024 est de **65**, +2 par rapport à l'an dernier. Pour ce qui est du nombre de donateurs : **40** donateurs pour la Restauration du Patrimoine et **4** donateurs pour les Rencontres Culturelles d'Usson. Notons que 35 adhérents sont aussi donateurs et que 10 donateurs sont non-adhérents.

La collecte de fonds pour la restauration du patrimoine d'Usson 2024 s'élève à **35 253 €**, les dons pour les Rencontres Culturelles s'élèvent à **424 €**.

Les Amis de l'Église ont organisé les 6^{èmes} Rencontres Culturelles du 28 juillet au 21 août 2024 - principalement les mardis - et se sont déclinées en :

- **7 concerts**
- **1 vente aux enchères**
- **1 conférence sur l'histoire des violons**

Les lieux de représentations ont été :

- L'Église St-Maurice d'Usson
- L'Orangerie du Château de Parentignat

17 artistes issus des grandes institutions musicales et 1 conférencier, représentant 5 pays – France, Allemagne, Italie, Japon & Taïwan - ont été invités à se produire. La qualité de la programmation a été unanimement saluée par le public présent.

La direction artistique reste attachée au cadre historique des concerts proposés qui mettent en valeur les instruments et en lumière l'architecture de l'église d'Usson. Le rapport scène-salle reste un marqueur des *Rencontres Culturelles d'Usson* réalisées en toute simplicité et qui crée un lien fort entre les artistes et le public.

Le président Gérard Lebègue, remercie Mmes Anne-France Thuret, Isabelle Azaïs & Catherine de Langlade, M. Anne-François de Lastic, Me. Alain Courtadon et les jeunes bénévoles, qui ont contribué à la réussite de la seconde vente aux enchères organisée au bénéfice de la conservation du Patrimoine d'Usson ; une vente aux enchères, joviale et fructueuse !

Mme Anne-France Thuret informe l'assemblée que les pièces offertes à l'association et qui sont d'un moindre intérêt sont régulièrement proposées dans les vides greniers du territoire.

En 2025, après deux années de ventes aux enchères au château de Parentignat, elle propose de changer de forme et en concertation avec M. Anne-François de Lastic, envisage d'organiser une exposition vente avec l'association « *Infiniment Luxe* » autour des artisans d'arts de notre territoire.

Cette initiative est unanimement saluée par les membres de l'assemblée.

La fréquentation 2024 des Rencontres Culturelles d'Usson est de **510 personnes dont 52 enfants** pour une jauge moyenne de 64 personnes par représentation.

1 concert a affiché complet et le taux de remplissage moyen atteint 68 % de la jauge

Quelques chiffres :

- Quêtes : 3 706 € soit 8,09 € par adulte > +18% par rapport à 2023
- Subventions publiques confirmées : 11 000 €
- Dons et mécénat : 4 288 €

Le budget réalisé de l'action culturelle 2025 de l'association - budget prévisionnel 29 757 € - clôt à **21 533 € pour les charges et 33 729 € pour les produits est donc positif de 12 196 €.**

Cependant il nous reste à recevoir le Fond Européen Leader, dont le dossier a été sélectionné mais la subvention pas encore attribuée. Nous évaluons cette subvention à 14 733 € et elle devrait être soldée à l'automne 2025. Les produits se décomposent alors en :

- **Recettes propres** **3 706 € / 11%**
- **Subventions publiques** **22 733 € / 67%**
- **Mécénat privé** **2 709 € / 8%**
- **Reports de subventions 2023** **4 581 € / 14%**

Notons que l'incertitude de recettes qui restait sur le Fonpeps-Apaj allouées par le ministère de la culture au titre du dispositif de soutien à l'emploi du plateau artistique de spectacles vivants diffusés dans les salles de petites jauges a été soldé au 31/01/2024.

La subvention allouée par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes a été soldée au 30/01/2024.

Il reste à finaliser le dossier Leader et encore l'attribution de l'actif de la clôture de l'association Usson-Passé-Présent.

Ainsi le bilan de l'action culturelle de l'association au 31 décembre 2024 s'élève en réel à – 2 537 € mais une fois les incertitudes soldées, le **bilan des Rencontres Culturelles d'Usson 2024^{#6} et des résidences de création** devrait être de **12 196 €**

L'économie locale représente :

- Retombées économiques - secteur de l'Agglomération d'Issoire : 2 798 €, 13 % des dépenses
- Mécénat en nature : 1 013 €, 5 % des dépenses

La beauté de notre communication papier avec la déclinaison moderne de notre charte graphique a été saluée par l'ensemble de nos partenaires.

Enfin remercions aussi les artistes invités qui outre la remarquable qualité de leurs prestations, acceptent un modeste cachet pour notre cause.

Autre action remarquable et remarquée, la vente aux enchères organisée dans l'Orangerie du Château de Parentignat sous la conduite de Mme Anne-France Thuret, vice-présidente des Amis de l'Église d'Usson - outre son caractère festif - avec un chiffre d'affaire de 19 080 € a confirmé pour la seconde année l'attractivité de cette vente vis-à-vis du public.

En conclusion, pour leur sixième édition, *Les Rencontres Culturelles d'Usson* portées par l'association les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson consolident leurs actions dans le paysage auvergnat et le paysage des festivals de musique de chambre. Notons que les résidences de créations que nous avons organisées en parallèle, même si elles sont par définition déficitaires – n'ayant pas de recettes – ont permis de créer 3 programmes originaux dans notre festival.

La direction artistique toujours en recherche d'interprétations remarquables, entre en résonance avec le village historique d'Usson classé parmi les plus beaux villages de France.

Enfin, si la ligne artistique se veut exigeante, elle est contextualisée au public à chaque manifestation en toute simplicité.

Alors cette synergie - architecture, histoire, public et artistes - fait des *Rencontres Culturelles d'Usson* un festival que nous avons su construire et qui monte progressivement en puissance.

Le rapport moral 2024 est alors mis au vote et l'assemblée générale ordinaire l'adopte à l'unanimité.

2. Rapport financier 2024

Le Président Gérard Lebègue passe la parole à Mme Josette Picgirard-Granier, trésorière de l'association qui présente le rapport financier 2024.

La trésorière rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, l'association possède trois comptes au Crédit Agricole d'Issoire, un compte **Fonctionnement**, un compte **Œuvres**, et un **compte sur Livret**

Le bilan financier 2024 s'établit de la façon suivante :

	Disponibilités au 01/01/2024	Dépenses 2024	Recettes 2024	Disponibilités au 31/12/2024
Fonctionnement	296,69 €	21 104,82 €	23 060,66 €	2 252,53 €
Compte œuvres sur livret	68 980,53 €	73 867,57 €	36 079,18 €	31 192,14 €
Œuvres	408,29 €	102 824,59 €	102 610,55 €	194,25 €
Immobilisations	45,00 €	0,00 €	0,00 €	45,00 €
Total Bilan	69 730,51€	197 796,98 €	161 750,39 €	33 683,92 €

Commentaires :

Compte fonctionnement : au 31 décembre 2024 le solde créditeur est de 2 252,53 €

Il reste à percevoir la subvention du Fond européen Leader de 14 733,18 € sur des dépenses en attente de 6 052,38 €. Le solde potentiel du compte fonctionnement au 31/12/2024 est donc de 10 933,33 €

Compte Œuvres : Le compte se décompose de la manière suivante

Compte œuvres sur livret **31 192,14 €** / Compte œuvres-courant **194,25 €**

Comptes de résultat 2024 :

	Dépenses	Recettes	Total
Compte Fonctionnement			
Adhésions à l'association		1 817,00	1 817,00
Rétrocessions compte œuvre		1 824,17	1 824,17
Subventions publiques		13 489,47	13 489,47
Aides sociétés d'artistes		1 800,42	1 800,42
Mécénat privé		424,00	424,00
Frais de fonctionnement généraux	810,09		- 810,09
Rencontres Culturelles	20 294,73	3 705,60	-13 661,67
Total en €	21 104,82	23 060,66	1 955,84

	Dépenses	Recettes	Total
Compte Œuvres			
Rétrocessions compte fonctionnement	1 824,17		- 1 824,17
Frais bancaires	17,55		- 17,55
Tronc de l'église		1 088,63	1 088,63
Dons		15 084,00	15 084,00
Vente aux enchères		19 080,00	19 080,00
Participation travaux église	72 025,85		- 72 025,85
Intérêts Parts sociales Crédit Agricole		0,90	0,90
Intérêts sur livret association		611,61	611,61
Total en €	73 867,57	35 865,14	- 38 002,43

Le Président Gérard Lebègue rappelle à l'assemblée que par soucis de transparence, les comptes après avoir été approuvés par l'assemblée générale sont déposés en mairie. L'assemblée après en avoir délibéré, approuve les comptes 2024 à l'unanimité et donne quitus à la trésorière de l'association.

3. Budget prévisionnel de fonctionnement 2025

3.1 - Budget prévisionnel de fonctionnement 2025

Le Président redonne la parole à Mme Picgirard-Granier qui présente le budget prévisionnel de fonctionnement 2025 hors Actions culturelles.

La trésorière explique qu'il y a deux budgets prévisionnels de fonctionnement, le budget de fonctionnement de l'association dédié aux affaires administratives de la structure associative proprement dites, et le budget dédié aux actions culturelles de l'association. Les lignes de dépenses communes à ces deux budgets, sont ventilées.

Mme Josette Picgirard-Granier présente alors le budget prévisionnel de fonctionnement hors Actions culturelles :

Dépenses		Recettes	
Achat fournitures administratives	100,00	Cotisations	1 540,00
Prime Assurance	20,00		
Frais postaux	650,00		
Communication	200,00		
Frais site internet	360,00		
Frais de mission	140,00		
Services bancaires	70,00		
Total en €	1 540,00		1 540,00

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le budget prévisionnel de fonctionnement hors Actions culturelles.

3.2 - Cotisations à l'association 2025

Le Président rappelle à l'assemblée que le montant des cotisations ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés au titre des dons aux œuvres et que les reçus fiscaux sont délivrés par la trésorière. Ceux-ci doivent être conservés 3 ans pour les particuliers et 10 ans pour les entreprises.

Puis il propose à l'assemblée générale que, la cotisation pour l'année 2025 soit stable par rapport à 2024 soit 28 €. Le reste à charge après déduction d'impôts sur le revenu est de 9,52 € pour les particuliers et 11,20 € pour les entreprises.

L'assemblée générale ordinaire de l'association vote favorablement le montant des cotisations pour l'année 2025, tel que proposé par le Président.

4. Rencontres Culturelles d'Usson 2025 – saison 7

Après avoir remercié Josette Picgirard-Granier, pour la partie financière de l'Assemblée Générale Ordinaire, le président Gérard Lebègue annonce à l'assemblée que notre 7^{ème} saison des Rencontres Culturelles d'Usson aura pour thème « *Du baroque au romantisme...* ». Puis le président passe la parole à Jérôme Verghade, secrétaire qui présente la programmation prévisionnelle 2025.

En préambule Jérôme Verghade remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que les 6^{èmes} Rencontres Culturelles soient une réussite - en particulier les membres de l'association, du Conseil Municipal et les bénévoles – mais aussi les institutions et les mécènes sans qui ces Rencontres Culturelles d'Usson ne pourraient avoir lieu. Il souligne en outre l'engagement des artistes qui mettent leur talent au profit du patrimoine ussonnais pour le bonheur de chacun.

Le Festival d'été sera toujours en libre participation, cela permet au plus grand nombre et à toutes générations, de vivre des instants d'exception dans le cadre de l'église St-Maurice et de mieux découvrir le patrimoine local.

Pour les 7^{èmes} Rencontres Culturelles, les demandes de subventions ciblées vers la diffusion du spectacle vivant auprès des institutions publiques – Agglo-Pays-d'Issoire, Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles... - sont en cours d'élaboration. S'y ajoute la recherche de mécènes privés.

Notre association est titulaire des licences d'entrepreneur de spectacles 2 & 3. Cela lui permet de solliciter pour la troisième année consécutive l'aide aux festivals de la Spedidam - société de gestion des droits des artistes interprètes, le Fonpeps-apaj – fond de solidarité du ministère de la culture pour l'emploi des artistes -, et pour la deuxième fois de l'aide à la création artistique de l'Adami – autre société de gestion des droits des artistes interprètes -.

La direction artistique des *Rencontres Culturelles d'Usson – saison 7* se fera – en privilégiant toujours *Histoire, Patrimoine et Musique de Chambre* – avec une attention particulière pour le jeune public.

4.1 - Programmation Rencontres Culturelles d'Usson 2025^{#7}

Du baroque au romantisme...

- 1- **Mardi 29 juillet | église 15h30 | Le Tombeau de Couperin, Ravel & Schumann** > Simon Echarte, piano Pleyel historique
- 2- **Mardi 29 juillet | église 21h | Trios impressionnistes avec piano, Onslow, Debussy & Fauré** > Marie Delaunay, violon – Angèle Decreux, violoncelle – Simon Echarte, piano Pleyel historique
- 3- **Mercredi 30 juillet | église 21h | Chère Anna Magdalena, comme un petit livre** > Jeanne Bernier, soprano – Kaori Yugami, clavecin – Jérôme Verghade, texte & comédien
- 4- **Mardi 5 août | église 17h30 | Mozart & Salieri, conférence musicale** Jean-Marie Gardette, conférencier
- 5- **Mardi 5 août | église 21h | Quatuors pour flûte de Mozart | Microcélium** > Zuzanna Dubiszewska, traverso – Sophie Pieraggi, violon – Jeanne-Marie Raffner, alto – Maguelonne Carnus-Gougues, violoncelle
- 6- **Mardi 12 août | église 21h | Quatuors romantiques avec piano, Schumann & Dvořák | I Folletti** > Christophe Mourault, violon – Kumiko Wada, alto – Simon Foltran, violoncelle – Rodolphe Lospied, piano Pleyel historique
- 7- **Mercredi 13 août | église 21h | Sérénades... mélodies romantiques** | Pierre Gennaï, baryton-basse (talent Adami 2025)– Lola Giry, piano Pleyel historique
- 8- **Mardi 19 août | église 16h | Clair de lune, Johnson, Telemann, Debussy, Granados | Bergamasque** > Gabriel Dubois & Guillaume Gibert, guitares
- 9- **Mardi 19 août | église 21h | Suites anglaises ! Jenkins, Locke, Bach | Belombre** > Garance Boizot & Louise Bouedo, violes de gambe
- 10- **Mardi 26 août | église 21h | Ballade pour un violoncelle piccolo** > Hager Hanana, violoncelle piccolo

Puis le président repasse la parole à Jérôme Verghade qui présente le budget prévisionnel 2024 des activités culturelles de l'association.

Ce budget, second budget de fonctionnement de l'association, comme expliqué précédemment, est élaboré de concertation avec la trésorière de l'association. Il comprend le

budget prévisionnel pour les Rencontres Culturelles proprement dites auquel s'ajoute le budget prévisionnel pour les résidences de création.

4.2 - Budget prévisionnel – Action culturelle 2025

Charges	32 020	Produits	32 020
60- Achats	5 990	70- Ventes & produits	4 764
Contrats de cession de spectacles	2 700	Recettes de quêtes	4 764
Achat de projecteurs	3 215	Fonds propres	
Frais de bureau	75	74- Subventions & aides publiques	22 700
61- Services extérieurs	5 919	Commune d'Usson	1 000
Location, réglages & accords piano	5 030	Agglo d'Issoire	6 000
Location & accords clavecin	760	Conseil départemental – DALD	1 000
Assurance Multirisque	128	DRAC - Eté culturel	500
62- Autres services extérieurs	7 376	Fond européen Leader	14 200
Communication	1 000		
Publicité	250	75- Autres produits / mécénat	4 556
Transport intervenants	2 099	Spedidam – Aide aux festivals	2 000
Hébergement intervenants	1 708	Adami – Aide à la création	800
Repas intervenants	1 819	Ministère de la culture – Fonpeps	1 756
Frais divers	100		
Frais postaux & de télécom	350		
Frais bancaires	50		
64- Charges de personnel	12 087		
Cachets brut plateau artistique	7 650		
Charges sociales patronales	4 437		
65- Autres charges de gestion	49		
Droits d'auteur & de reproduction	49		
67- Charges exceptionnelles	600		
Franchises d'assurance prêt voitures	600		

Le président Gérard Lebègue, mets alors au vote le projet et le budget prévisionnel des actions culturelles 2025 après avoir rappelé à l'assemblée que ce vote l'autorise à solliciter des subventions auprès des partenaires publics et privés.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le projet et le budget 2025 des Actions culturelles à l'unanimité.

5. Propos de M. Bertrand Livet, maire d'Usson

Le Président Gérard Lebègue passe ensuite la parole au maire d'Usson, M. Bertrand Livet, qui remercie l'association au nom du village d'Usson pour son engagement exemplaire dans les domaines « culture & patrimoine ». Il remercie également les institutions et les fondations ayant apporté leur concours à la restauration du clocher et d'œuvres d'art :

- Ministère de la Culture
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Département du Puy-de-Dôme
- Fondation La Sauvegarde de l'Art Français
- Fondation Allianz

- Fondation Michelin
- Fondation Crédit Agricole

Bertrand Livret fait alors un exposé très complet sur l'avancement des projets de restauration de l'église et de son mobilier.

Restauration du tabernacle et de la statuaire :

La restauration du **Tabernacle dit « de la Reyne Margot »** est achevée et il a retrouvé sa polychromie d'origine.

La restauration de la **statue de St-Maurice** a permis également de retrouver la polychromie d'origine, de confirmer sa datation et de découvrir des décors (blasons, symboles, devises...) qui ont permis d'attribuer les œuvres à la famille du commanditaire. Ces découvertes majeures en termes d'art, sont d'après le conservateur des Monuments Historiques « *parmi les plus importantes faites dans le Puy-de-Dôme au cours de la décennie* ».

Enfin, la restauration de la **statue de St-Blaise** est aussi achevée et a été mise en parallèle avec d'autres statues de St-Blaise, apparemment du même sculpteur de notre territoire.

Restauration des tableaux :

La **crucifixion de Niklaus Manuel Deutsch** (ca.1484 – 1530) a été restaurée par les services de l'État – Drac, Régional AURA, Conseil Départemental 63 et le musée de Besançon - et présentée dans le cadre de l'exposition « **Made in Germany** », **du 4 mai au 23 septembre 2024, au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon** ; une exposition ambitieuse dédiée aux peintures germaniques de la Renaissance issues des collections publiques françaises.

La restauration du **retable de la résurrection de Lazare** est achevée. Le dégagement des vernis successifs a été plus complexes que prévu, et a induit un coût supplémentaire. Le retable a retrouvé la chapelle de la Reyne Margot.

Quant au financement supplémentaire, la *Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français* en partenariat avec la *Fondation Michelin* apportent 8 000 €, des Mécènes privés ont apporté 10 925€ via des dons opérés auprès de notre association et la *Fondation du Crédit Agricole* 5 000 €.

Reste alors le projet de restauration de la sacristie pour la mise en valeur du retable et de la crucifixion à engager. L'association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson y prendra toute sa part.

Restaurations du bâti :

Le clocher de l'église St-Maurice est restauré.

Les travaux ont permis la restauration complète de la charpente et du beffroi.

La pente du clocher a été ramenée à 30% ce qui permet de retrouver le clocher couvert de tuiles canal et renforce l'harmonie avec le village d'Usson.

La restauration du narthex, espace de l'église sous le clocher, est en cours. Divers sondages ont permis de retrouver des éléments sculptés de chapiteaux – dont une chouette primitive – qui

vont être mis en valeur. La consolidation de la voute du narthex qui soutient le clocher est achevée.

M. Bertrand Livet, maire d'Usson fait alors une présentation chiffrée de l'intégralité des travaux par phases, et M. Gérard Lebègue, président de l'association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson propose à l'assemblée la participation financière à chacune des lignes de restauration restant à réaliser.

Après en avoir délibéré et mis au vote, l'assemblée générale vote à l'unanimité le projet de financement.

6. Questions diverses

Enfin le président Gérard Lebègue passe la parole aux membres de l'assemblée au titre des questions diverses et aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant plus prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne à 20h22 après avoir remercié toutes les personnes de l'assistance qui se sont jointes à cette assemblée et invite les participants autour d'un verre de l'amitié.

Fait à Usson, le 9 février 2025

M. Gérard Lebègue, *président*

Mme Anne-France Thuret, *vice-présidente*

Mme Josette Picgirard-Granier, *trésorière*

M. Jérôme Verghade, *secrétaire*